Date de mise en ligne : 23 juin 2025

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 25 00048** du 18 JUIN 2025
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à
CLINIQUE BOYER

Domicilié (e) 17 Rue de l'Eglise
94190 Villeneuve-Saint-Georges

En vue de la réalisation : Les travaux concernent la réparation d'une toiture endommagée.

Sur un terrain sis 17 RUE DE L EGLISE
Cadastré AP74

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 18 JUIN 2025

Pour le Maire, par délégation,
La 5ème Adjointe au Maire,

Rajae EL MERNISSI

MAIRIE DE VILLENEUVE ST GEORGES (Y-de-M) DAUP

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet de la décision municipale n° **DP 94078 25 00048** du 18 JUIN 2025 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,